

# Araucaria imbricata

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **24 (1873)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784110>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

considérer les corporations forestières comme des personnes juridiques, capables de se présenter devant le juge ou les tribunaux, soit qu'on les considère comme des sociétés d'actionnaires, soit qu'on les considère comme des associations d'exploitation dans le sens moderne.

Chaque société d'actionnaires, qu'elle porte le titre de banque, de fromagerie ou de société de chemins de fer peu importe, doit soumettre ses statuts à l'approbation du gouvernement, et ce n'est qu'après avoir reçu la sanction de l'autorité supérieure que les dispositions qu'ils contiennent acquièrent force de loi.

(à suivre.)

---

### Araucaria imbricata.

---

Parmi les végétaux arborescents de la famille des Conifères qui se font remarquer par leur beauté et leur port majestueux, on peut certainement citer *l'Araucaria imbricata*, Pavon, et celui-ci peut nous intéresser à plus d'un titre, non pas seulement pour le rôle qu'il joue dans le domaine de l'horticulture et de la décoration des parcs et des jardins, mais encore au point de vue utilitaire, bien que ce point de vue soit encore peu connu et qu'il n'ait peut être pas encore reçu tout le développement dont il est susceptible, même dans son pays d'origine.

Quelques notes, recueillies dans divers ouvrages récents, m'ont paru être de nature à intéresser les lecteurs du Journal forestier et je vais essayer de donner un aperçu de ce que l'on sait de ce végétal, qui pourrait, selon toute probabilité, être quelque jour appelé à jouer un rôle dans une partie des forêts du centre de l'Europe.

Comme un grand nombre des végétaux connus aujourd'hui, particulièrement des Conifères, il possède toute une collection de synonymes, dont voici quelques échantillons :

*Pinus Araucaria*, Molina ; *Dombeya chilensis*, Lamarck ; *Abies Araucaria*, Poiret ; *Colymbea quadrifaria*, Salisb ; *Araucaria Dombeyi*, Richard ; *Quadrifaria imbricata*, Manetti : et bien d'autres. Dans sa patrie, les indigènes lui ont donné le nom de *Pehuén*.

La disposition en verticilles de ses branches, qui sont au nombre de cinq à huit et vont quelquefois jusqu'à douze, est ré-

gulière, Dans leur jeune âge, celles-ci sont dressées, peu à peu elles deviennent horizontales, puis plus tard elles sont déclinées ou pendantes; ce fait se rencontre dans beaucoup de végétaux ligneux et provient de leur augmentation de longueur et de poids.

Les bourgeons sont nus, c'est-à-dire non entourés d'une enveloppe spéciale de petites écailles. Les feuilles, longues de 3 à 4 centimètres et plus, sont lancéolées, un peu épaisses et charnues, fermes et rigides, acuminées et munies d'une forte pointe qui rend leur contact redoutable; elles sont serrées autour de la tige et des rameaux, imbriquées et d'un beau vert foncé; la pointe piquante, en revanche, est brune. Elles persistent très longtemps, les auteurs disent douze ou quinze ans, mais dans les exemplaires que je connais, elles persistent depuis plus de vingt ans <sup>1)</sup>. Elles s'écartent à mesure que l'épaisseur du tronc va en augmentant et que l'écorce s'étend.

Les cônes qui mettent deux années depuis la floraison pour arriver à complète maturité <sup>2)</sup> sont placés à l'extrémité des branches, ils sont de la grosseur d'une tête d'homme environ, 18 à 20 centimètres de longueur sur 18 à 24 centimètres de largeur, sphérico-oviformes, déprimés au sommet, brun foncé de couleur. (A l'exposition de Paris, en 1867, on pouvait en voir dans l'annexe qui renfermait les produits des colonies portugaises.) La graine est allongée, cylindrique, anguleuse, elle a un peu plus d'un pouce de longueur, elle est d'un brun noirâtre et est munie d'une très petite aile.

Comme dans toutes les espèces qui composent la sous-famille des Araucariæ, les fleurs sont dioïques, c'est-à-dire que les sexes sont séparés sur des pieds différents, et chose remarquable, on dit que les pieds mâles atteignent rarement une plus grande hauteur que 15 à 18 mètres, tandis que les femelles arrivent souvent à 45 mètres et suivant quelques auteurs même à 60 mètres.

Leur tronc est parfaitement droit, haut et nu; il forme une

---

<sup>1)</sup> Dans nos conifères indigènes, les feuilles tombent au bout d'un nombre déterminé d'années, trois chez les uns, sept et neuf chez d'autres.

<sup>2)</sup> Je pense qu'ici les auteurs se trompent et que c'est ou bien une et demi ou bien deux et demi années et non deux, parce que, comme il tombe à l'entrée de l'hiver, la floraison n'a probablement pas eu lieu dans la même saison deux ans auparavant, mais bien plutôt au réveil de la végétation, une et demi année ayant.

gigantesque colonne qui se termine par une cime conique et qui porte les branches de la couronne. Celle-ci comprend ordinairement le quart de la hauteur totale, elle est conique et déprimée, forme presque un parasol et consiste en plusieurs branches horizontales disposées en étages réguliers.

Vus d'une certaine distance, ces arbres font sur tous les voyageurs un effet indescriptible ; leur imposante hauteur, leur verdure foncée et un habitus étrange, tout leur prête un caractère majestueux ; celui qui, pour la première fois, pénètre dans ces forêts s'arrête étonné devant les grosses racines, souvent de 80 à 90 centimètres d'épaisseur, qui, pareilles à d'énormes serpents, rampent sur la surface du sol ou sur la roche nue, en se contournant de mille manières bizarres. Au surplus, un groupe d'une quarantaine de ces arbres se trouvait en 1867 dans la partie horticole de l'exposition de Paris. Toutes les grandeurs, de 50 centimètres à 4 mètres, y étaient représentées. L'étrangeté, en même temps que l'élégance et la richesse de ce groupe, situé au bord d'une pièce d'eau, lui attirait tous les regards.

L'écorce se fendille et se fissure à mesure que l'arbre grossit, et, dans les vieux individus, elle est profondément sillonnée ; elle renferme de la résine.

Le jeune bois, ou l'aubier, est blanc, le coeur, en revanche, est d'un jaune clair.

Connu depuis longtemps des voyageurs, on dit, d'après Loudon, qu'il aurait été introduit en Europe en 1796, mais le fait qu'on ne retrouve pas d'exemplaires assez forts pour qu'ils proviennent de cette date, fait supposer qu'il y a là une erreur, ou que quelque cause extérieure aurait fait disparaître ceux de cette époque, et la version que les premiers n'auraient été importés qu'en 1820 est de beaucoup la plus probable.

L'un des plus grands exemplaires connus jusqu'ici en Europe est probablement celui du parc de Dropmore, en Angleterre. (Ce parc est célèbre par la magnifique collection d'arbres exotiques qu'on y rencontre.) Il fut planté en 1830, et, en octobre 1863, il avait une hauteur de 13 mètres 50 sur un diamètre de 45 centimètres à la base. (Cette hauteur ferait actuellement, en comptant un accroissement de 60 centimètres par an seulement, environ 18 mètres.) D'après les indications de M. James Veitsch et du jardinier Frost, à Dropmore, l'accroissement annuel en hauteur est de 50

à 70 centimètres, lorsque l'arbre est en pleine croissance. (Cette observation, faite sur des individus isolés, aurait un tout autre résultat, si elle l'avait été sur des arbres croissant en massifs serrés, et l'accroissement en longueur serait là plus considérable encore.) Dans le jardin de Kew, on en rencontre fréquemment de 5 à 6 mètres.

Ceux que nous avons sur les bords de notre lac paraissent s'arranger très bien du climat, et les deux derniers hivers notamment, qui ont été assez longs et rudes, ne paraissent pas les avoir le moins du monde incommodés. Les plus beaux exemplaires que je connaisse sont : celui de Mornex, près la gare de Lausanne (3 m. 90) ; celui de la campagne de Champ-de-Ban, au-dessus de Vevey (3 mètres) ; celui dont mon père avait eu la graine en 1845 ou 1846, et qui se trouve actuellement dans mon jardin (2 m. 83) ; enfin, celui des Grêtes, au-dessus de Clarens (1 m. 80).

En France, il en existe dans une foule d'endroits, notamment autour de Paris.

En Allemagne, le climat paraît être quelque peu rigoureux pour pouvoir, dans leur jeune âge du moins, les abandonner complètement sans abri. Cependant on cite deux beaux exemplaires qui se trouvent dans le jardin botanique de l'université de Tübingen ; ils y ont passé plusieurs hivers et sont parfaitement verts et resplendissants de santé. Lorsque la température descend à  $-12^{\circ}$ , on place au-dessus d'eux un panier renversé, qu'on enlève aussitôt que la température cesse d'être aussi basse. Il ne serait peut-être pas hors de propos d'ajouter ici que, lorsque l'exemplaire de mon jardin était encore dans les dimensions de 1 à 2 pieds de hauteur, mon père avait toujours soin de faire, chaque automne, une petite guérite en paille pour l'abriter pendant l'hiver. A cette époque là, je retrouvai une note que j'avais écrite quelques années auparavant, au cours de botanique forestière de M. le professeur Heyer père, comme quoi cette essence croissait dans la chaîne des Cordillères, jusques à la limite des neiges éternelles ; sur cette indication, la guérite fut désormais abandonnée et le jeune arbre n'a point paru s'en ressentir.

La patrie de cet intéressant végétal est le Chili méridional ; on l'y rencontre en forêts sur les versants de la chaîne des Andes. Il forme de vastes forêts sur les montagnes de Caramivida et de Naguellenta. Là, les parties qu'il habite sont entrecoupées

çà et là par des rochers et des marais. La montagne de Corcovado, située en face de l'île de Chiloé, est couverte depuis sa base à la limite des neiges par d'épaisses forêts d'Araucarias. On le trouve en outre dans la partie moyenne et supérieure de la Patagonie occidentale. En résumé, on le rencontre entre le 36° et le 46° de latitude sud. Entre Antuco et Valdivia, où le voyageur Pöppig a vu la dernière forêt d'Araucaria, on ne les trouve que sur les versants occidentaux, immédiatement sous la limite des neiges et jamais à une altitude inférieure à 700 ou 500 mètres. Dans les contrées plus méridionales, c'est-à-dire plus rapprochées du pôle sud, il descend plus bas.

Cette essence paraît aimer un sous-sol rocheux et rocailleux, mais en même temps fréquemment humecté par les pluies et par la neige.

Le bois de l'Araucaria imbricata ne le cède à aucun autre ni en dureté, ni en durée, et il est précieux pour la confection d'une foule d'objets; sa couleur, nous l'avons dit, est d'un jaune blanchâtre; il est bien veiné et prend un beau poli; il se travaille facilement. En raison de sa forme, il serait propre à la mâture des vaisseaux, s'il n'était pas aussi lourd. Il renferme une quantité de résine qui s'écoule, par toutes les blessures qu'on fait à son tronc ou à ses branches, sous forme d'une substance épaisse ou laiteuse. Lorsque cette résine est sèche et durcie, elle a une odeur agréable qui ressemble à celle de l'encens, elle n'a pas mauvais goût, et, d'après les indications des indigènes, elle posséderait une vertu curative pour les douleurs de rhumatisme.

(à suivre.)

---

## Communications des cantons.

---

*Appenzell, Rhodes extérieures.* Rapport abrégé adressé à la commission des forêts sur l'état actuel des forêts de la commune de Teufen.

La commune possède  $205\frac{3}{4}$  arpents de forêts, groupés en 10 mas différents. De cette étendue  $183\frac{1}{4}$  arpents font partie des biens d'église, 20 arpents sont attachés aux fonds de la maison des pauvres et  $2\frac{1}{2}$  arpents appartiennent à l'orphelinat.